

Ecrit par Echo du Mardi le 18 mai 2021

Mme TRIPIER Veuve RUFFIER



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 mai 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Aux termes de son testament holographique en date du 30 juin 2013, Madame Simone Suzanne Eugénie Henriette **TRIPIER**, demeurant à SAINT-DIDIER (84210) 85 impasse des Genevriers Lotissement Les Cades, veuve de Monsieur Raymond **RUFFIER** a institué des légataires universels.

Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description le 4 mai 2021 par Maître Caroline LACAZE-MARS, Notaire à PERNES-LES-FONTAINES (84210), duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Les oppositions à l'exercice de leurs droits seront formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Caroline LACAZE-MARS, notaire à PERNES LES FONTAINES (84210) 126 Avenue Charles de Gaulle, référence CRPCEN : 84046, dans le délai d'un mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
3951082

Publié le 18/05/2021